



COMPTE-RENDU

CONSEIL DE PROMOTION DES INSPECTEURS STAGIAIRES 27 mars 2019 à NOISIEL

1^{er} AVRIL 2019

**FO
DGFIP**

Le 27 mars 2019, s'est tenu à Noisiel le deuxième conseil de promotion de la scolarité des inspecteurs stagiaires 2018-2019. Ce conseil laisse un goût amer de « c'est pas parfait mais la Direction s'en contente largement » ...

Après lecture des déclarations liminaires, le président tente de répondre.

Il nous indique tout d'abord qu'il ne pourra répondre à toutes les doléances car ce n'est pas la bonne instance pour cela, et renvoie les sujets nationaux aux instances compétentes.

**ON N'Y PEUT RIEN
ÇA SERA MIEUX
L'ANNÉE PROCHAINE !**

Sur les sujets évoqués des affectations, mouvement DNS et centrale, et également sur l'après 1^{er} septembre : il nous précise que ce n'est pas du domaine de l'ENFIP mais celle du bureau (RH-1C) : L'ENFIP déplore certaines situations, tout comme les stagiaires, il mesure la complexité de la situation mais ils « n'y peuvent rien, ce sera mieux l'année prochaine ». D'autant, qu'il souligne être conscient que cela met également en difficulté les structures accueillantes (DDFIP, etc...).

Il nous a confirmé, comme en décembre, que la note sur les modalités du stage probatoire est en préparation (l'ENFIP est en lien avec le bureau RH-1C) pour cadrer l'arrivée des stagiaires dans les structures et à destination des stagiaires, des services, des tuteurs, des professeurs, etc...

L'ENFIP précise qu'elle a soumis cette note à deux Directeurs du réseau (qui ? Départementaux ? On ne sait pas...) pour s'assurer de la lisibilité. Cette note devrait sortir rapidement (semaine du 1^{er} avril).

Après nous avoir indiqué qu'il ne savait pas quel était notre degré d'information relatif au stage, il nous a précisé « Nous voulons être informés des difficultés relevées (pendant le stage) le plus rapidement possible pour y remédier ». Il a par ailleurs ajouté « Que les directions doivent se tourner directement vers l'ENFIP en cas de questions sur les affectations ».

Les stagiaires sont jugés exigeants, impertinents et désobligeants vis-à-vis des équipes de l'ENFIP.

Monsieur RAMIR nous concède que des efforts sont à faire concernant un rééquilibrage du socle et des blocs fonctionnels, son adjointe, Madame FABREGUES a précisé « qu'ils y travaillent ».

Nous passons au sujet abordé par tous à propos du compte-rendu des évaluations du socle. Pour rappel, Mr RAMIR indique que lorsque la titularisation se faisait à partir de notes chiffrées pour les stagiaires des années antérieures, «passable» signifiait la moyenne et que en langage courant «passable» c'est correct.

Si on enlève « passable » 71 % de satisfait pour une 1^{ère} scolarité, la direction en est satisfaite. Il nous invite donc, en tant qu'organisations syndicales à faire preuve de modestie.

La direction est néanmoins consciente que des choses restent à faire et nous redit que le rééquilibrage est en cours, des ajustements sont indéniables.

Sur la question des cours inachevés, il nous explique que les enseignants devaient monter en gamme sur des domaines qu'ils ne maîtrisaient pas forcément et que l'équipe enseignante fait le maximum.

La Direction en profite pour rendre hommage aux enseignants car des savoirs faire en matière de pédagogie très complexe ont été acquis, ce que nous avons souligné en indiquant que le savoir de certains enseignants dépassait les fascicules. Monsieur JOUFFRET souligne par ailleurs que c'est bien le rôle de l'enseignant que de mettre du relief dans la plaquette, et donc de valoriser les notions essentielles et d'indiquer les «A Retenir».

Enfin, la Direction nous précise qu'il y aura bien un renforcement de l'équipe pédagogique pour l'année prochaine, notamment sur Noisiel.

Dans la mesure où ils sont déjà 250 sur tout l'ENFIP, Monsieur RAMIR souligne « Ayons à l'esprit les efforts fournis ». L'ENFIP réussit à consolider son équipe enseignante, qui a fait un pas gigantesque par rapport à l'année dernière.

Le but poursuivi par l'ENFIP est que chaque stagiaire arrive dans les services avec des connaissances dans les applications via les bases écoles (c'est nouveau = gros progrès, gros travail, fruit

des demandes répétées des élus **F.O.-DGFIP**), et un accès aux applications réelles parfois. Il conclut « Tout n'est pas parfait ».

DES TÊTES BIEN FAITES !

Beaucoup de nouveautés cette année (!). La finalité recherchée par l'ENFIP est l'acquisition d'une connaissance métier par ces enseignements professionnels. Le but est de nous donner des clés et qu'on ait une tête bien faite plutôt que bien pleine.

STAGE PROBATOIRE : UNE PLACE CENTRALE POUR LE CHEF DE SERVICE

Il nous est clairement précisé qu'il s'agit : « De finir notre formation pratique sous les yeux et ordres de celui qui sera notre chef de service ». Cette observation est à garder en mémoire pour la suite du compte rendu ci-dessous.

SERVICES CENTRAUX ET DNS UN TRAITEMENT INÉGAL

Nous soulignons des inégalités de traitement entre Noisiel et Clermont pour les entretiens en visio-conférence.

Certains services souhaitent faire déplacer les stagiaires de Clermont sur Paris.

Satisfait de la visio-conférence, l'ENFIP va insister auprès des services sur cette méthode d'entretien.

Mr RAMIR prend en considération la remarque sur l'impact de manquer 2 à 3 jours de formation.

En cas de difficultés, Mr FACHAN et Mme PEYRE proposent de prendre contact avec la direction de l'établissement qui fait suivre ensuite aux services centraux mais pas de contact direct entre le relation-stagiaire et le bureau concerné.

AFFECTATION DÉFINITIVE RIEN N'EST EXCLU !

La Direction répond à **F.O.-DGFIP** que l'ENFiP veillera au respect du bloc fonctionnel et au métier durant le stage probatoire. Mais au 1^{er} septembre, l'ENFiP avoue son impuissance. L'inspecteur est rattaché à la direction d'accueil et n'est plus géré par l'ENFiP.

L'ENFiP n'a plus la possibilité de garantir que le métier du stage probatoire soit identique au métier donné au 1^{er} septembre. C'est la direction d'accueil qui gère ses structures. Le président indique par ailleurs « qu'il ne faut pas exclure que le DD fasse ce qu'il veut ».

Nous avons un sentiment fort de n'être que des pions.

Mme FABREGUES précise qu'il y aura toujours des exceptions mais le but des directions est bien de capitaliser la formation reçue par le stagiaire.

F.O.-DGFIP rappelle que certains départements ont fait part aux stagiaires qu'ils auraient une nouvelle demande de mutation à faire en arrivant pour une affectation après le stage probatoire, dans le mouvement avec les titulaires. (Ex : Val d'Oise). Nous soulignons que c'est inacceptable et Mme FABREGUES d'ajouter « Vous avez raison ». Mais elle ne fera rien pour améliorer cela...

Mr RAMIR nous explique que l'intérêt des structures accueillantes est bien de rentabiliser la formation reçue et qu'il n'y a aucun intérêt à déplacer un stagiaire dans un autre « poste » que celui sur lequel il a été formé pendant le stage probatoire.

Toutefois, il souligne la difficulté de consolider toutes les affectations reçues pour le stage probatoire et donc précise qu'il n'y a aucune garantie dans la mesure ou les DDFiP feront en sorte de combler les manques par les surnombres.

Des parcours obligatoires de formation complémentaires sont envisagés suivant le métier exercé, notamment pour les PCRPs et les brigades de vérification, pour parfaire cette formation en bloc fonctionnel, effectivement « ce n'est pas parfait » d'après Mme FABREGUES.

A la demande de l'ENFiP, l'évaluation du stage probatoire pour les stagiaires dont l'affectation n'est pas en adéquation avec la formation, se fera de façon à ne pas les pénaliser, sur l'analyse de certaines compétences : comme savoir analyser les documents, prendre des notes,

Les GF Amendes (5 personnes) iront en formation de 2 jours juste après l'oral (mercredi 24 et jeudi 25 avril) au sein du bureau métier sur Bercy pour se familiariser avec leur futur poste.

Sur la formation Trésorerie hospitalière (12 personnes) : l'ENFiP précise que la formation adjoint en trésorerie reste adaptée à leur cœur de métier, qu'il y a quelques particularités certes, mais dans l'ensemble les métiers sont similaires et qu'il est prévu la aussi un parcours complémentaire. Par ailleurs, on nous indique que 18 heures de formation dédiées à cet aspect sont prévues avant la fin de l'enseignement théorique.

Le chef de service accueillant sera aux faits de la formation reçue par le stagiaire (cela fait l'objet d'une annexe dans la note à venir sur le stage probatoire).

RETROUVEZ LES INFORMATIONS



SUR LE SITE DES STAGIAIRES

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/ABC/>



Également, sera mis à sa disposition un référentiel pédagogique. Il aura des grilles de compétences à remplir pour évaluer le stagiaire en fonction des exemples de situations donnés dans cette note.

Florence ABELLO précise que, durant le stage, le régime horaire variable appliqué aux stagiaires sera celui en vigueur dans la direction d'affectation. Le pointage et les récup seront possibles.

L'ENFiP, qui déplore la situation des stagiaires au regard de la date de parution du mouvement Centrale-DNS le 7 mai, indique qu'elle n'a pas de solution pour l'avancer, mais promet d'évoquer la question lors de la réunion avec les bureaux RH de Centrale le 16 avril prochain. C'est encore une fois une demande répétée de **F.O.-DGFIP**.

Nous indiquons que la tenue des séances de soutien une semaine avant les examens est trop tardive. L'ENFiP est d'accord pour avancer les évaluations formatives afin de prévoir plus de soutien.

DES ENSEIGNEMENTS EN COMPTABILITÉ RENFORCÉS

Approfondissement de la comptabilité : l'ENFiP envisage de renforcer cette partie de la formation.

Malgré tout Mme FABREGUES souligne la nécessité d'intégrer les notions vues en socle et l'ENFiP aurait dû appuyer sur l'importance de ces notions vis à vis des stagiaires. L'ENFiP reconnaît que le discours aurait dû être plus clair durant la phase de socle.

L'ensemble des organisations s'accorde sur l'as-

pect bourrage de crâne des semaines thématiques et mono-matières.

RECOURS ACCRU AUX PROFESSIONNELS ASSOCIÉS

Mr RAMIR envisage le recours à des professionnels associés qui se déplacent inter-établissements.

C'est déjà un peu le cas à Noisiel, Mr FACHAN a sollicité des apports extérieurs (enseignants de Toulouse et de Noisy Le Grand) à hauteur de 15 % du volume des formations données entre les semaines 2 et 18.

F.O.-DGFIP soulignent la difficulté pour les stagiaires de maintenir le rythme d'apprentissage durant les cours avec peu d'interruptions depuis septembre, puis d'enchaîner avec un stage probatoire de plus de deux mois, après seulement une semaine de délai de route entre école et stage, d'autant que le projet d'affectation Centrale et DNS ne sort que le 7 mai. Délai particulièrement court pour envisager de se reposer et en même temps de déménager.

La réponse de l'ENFiP sur ce sujet est que tout aménagement semble particulièrement délicat pour cette promotion dans la mesure où le calendrier est déjà arrêté. La Direction indique que, pour eux, il n'y a pas de problème et qu'aucun changement de calendrier n'est prévu même pour les promotions à venir. Toutefois, ils prennent note de cette remarque mais restent pessimistes quant à son évolution.

Le troisième conseil de promotion est bien prévu. Il devrait se tenir à Noisy Le Grand, fin-juin, peut-être le 25.

**NON À LA PRESSION !
MÊME PROBATOIRE
LE STAGE
C'EST ENCORE DE LA
FORMATION !**



DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLUS **F.O.-DGFIP**

À chaque conseil de promotion, nous pouvons mettre en exergue un lot d'actualités inquiétantes tant pour la fonction publique en général que pour la DGFIP en particulier.

Mais peut-être celui-ci se tient-il dans la période la plus grave que nous ayons connue.

En effet, l'avant-projet de loi de réforme de la fonction publique, constitue une attaque sans précédent contre le statut général et les statuts particuliers. A la DGFIP, les suppressions de SIP, SIE, SPF et trésoreries, les projets d'externalisation de missions ou la création d'agences comptables, sont autant de mesures mortifères pour le service public.

L'évolution pourrait être une bonne chose si elle était synonyme d'amélioration du service public pour les usagers et des conditions de travail pour les agents. Nous ne sommes pas réfractaires au changement. Cependant, lorsque l'évolution rime avec précarisation et contractualisation des emplois, fin du dialogue social, détachement d'office, éloignement du service public des usagers, fin de la séparation ordonnateur/comptable qui ouvre la voie à de possibles malversations, nous n'avons pas peur de dire que nous sommes catégoriquement contre. Chaque agent est concerné, y compris vous.

Nous avons pris note de votre projet de règlement intérieur relatif aux conseils de promotion des inspecteurs stagiaires.

Après cinq ans d'attente, nous sommes étonnés que les sources réglementaires soient obsolètes, eu égard la nouvelle formation.

De plus, l'article 7 du règlement intérieur précise que la scolarité fait l'objet de trois conseils de promotion durant la période de formation en établissement. Nous constatons un copié-collé inadapté à la nouvelle scolarité des inspecteurs.

Nous profitons donc de cette liminaire pour dire notre attachement à ce troisième conseil de promotion qui nous permettra de faire un point capital sur le déroulé des stages probatoires de la promotion des IS. Il serait nécessaire de mettre ainsi à jour votre projet de règlement intérieur.

Nous avons appris que les IRA étaient très intéressés par la formation d'inspecteur des finances publiques. De là à dire que le seul but de cette formation nouvelle est d'être vendue à d'autres administrations, et ainsi faire des économies d'échelle, il n'y a qu'un pas que nous franchissons. Mais les IRA ne connaissent sans doute que la plaquette idyllique vendue par la Direction. Ils ne savent

pas que la majorité des stagiaires se posent des questions sur leur avenir.

Nous sommes très nombreux à nous demander comment nous pourrions être des cadres A efficaces avec la formation reçue ? C'est d'ailleurs le propos de notre développement. La logique budgétaire est plus forte que la formation qui permettrait de rendre le service public plus efficient.

Enfin, nous voulons revenir sur les documents préparatoires que vous nous avez fournis. Vous nous annoncez que le taux de satisfaction des stagiaires est de 82 %. Comment pouvez-vous considérer les « passable » et « assez bien » comme satisfaisants ? C'est inadmissible ! Si votre enfant revient de l'école avec de telles annotations, le féliciteriez-vous ? En tout cas, nos parents NON !

A l'heure où la liberté syndicale se réduit chaque jour, les agents ont plus que jamais besoin d'un syndicat qui reste dans son rôle de revendications et de défense des intérêts collectifs et moraux.

F.O.-DGFIP profitera donc de chaque instance pour faire entendre ses revendications. Aujourd'hui, nous en avons de nombreuses, mais nous ne dirons que les 2 plus importantes :

- la défense du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers,
- le rejet total de l'avant-projet de loi de réforme de la fonction publique,

Pour commencer, nous allons évoquer nos inquiétudes concernant les modalités de gestions administratives :

Les inquiétudes sont relatives à nos affectations qui ne seraient définitives que pour la durée du stage probatoire. Ainsi, dans le 77, 91, et 83 par exemple, les directeurs ont indiqué (oralement) aux stagiaires que le mouvement général pouvait entraîner l'attribution de leur poste à un titulaire.

Il serait peut-être bon de faire rappeler aux départements, ce que RH1C nous a précisé (oralement, le 5 mars 2019 au téléphone, contacté via notre bureau national) : à savoir que dans une telle situation, le stagiaire conserverait une affectation de même typologie, respectant son bloc fonctionnel et dans la même commune.

F.O.-DGFIP réaffirme son opposition au stage probatoire et rappelle que la priorité est et reste de protéger les stagiaires.

Concernant les congés qui doivent intervenir en août, selon les préconisations de l'ENFIP et les réponses apportées au dernier conseil de promotion, nous demandons également une note extrêmement claire sur le sujet. Certains collègues ne souhaitaient pas avoir août comme période de congés. Il serait préférable de laisser aux stagiaires la liberté de choisir leurs jours d'absence.

Par ailleurs, il n'y a toujours pas d'information sur la question du régime horaire, du pointage (et donc de la récupération) ou forfait, les orientations de la note non encore rédigée devraient laisser le choix au stagiaire en cohérence avec ses missions et le service où il est affecté. Pouvez-vous nous le confirmer ? Et pas seulement à l'oral.

La note sur le stage probatoire doit sortir rapidement et doit être extrêmement claire et précise pour ne laisser aucune interprétation possible aux directions locales. Nous sommes d'autant plus révoltés que nous avons appris via des collègues du réseau et des collègues du CT de l'ENFIP que des informations sur ce stage ont été envoyées dans les directions. Les premiers intéressés nous semblaient être les stagiaires, mais le mépris pour les agents et les organisations syndicales semble être la nouvelle norme.

Nous nous attardons sur l'importance de la clarté et le refus d'interprétation des notes car pour **F.O.-DGFIP** chaque stagiaire doit être traité de la même façon par sa direction locale.

Nous avons la mauvaise expérience de la note sur les premières affectations dans les directions locales du 22 octobre 2018. En effet, malgré le texte de la note : « Lors de la détermination de l'affectation précise, vous utiliserez, sous réserve de ne pas vous dispenser d'un examen individuel des situations, le rang de réussite au concours tel qu'il résulte de l'interclassement réalisé par l'administration centrale », la direction du 78 a affecté localement les stagiaires au profil... Nous avons communiqué avec Bercy sur ce sujet, qui, au prétexte d'un levier managérial prévu n'a pas voulu désavouer cette direction qui a sciemment ignoré la règle édictée.

L'examen de situations individuelles renvoie à des dossiers particuliers et extrêmement graves. Là, ce n'est pas ce qu'il s'est passé... Nous avons un mail du 28/11 des RH de la direction qui reconnaissent que les affectations dans le 78 ont été faites au profil. Il n'est d'ailleurs pas trop tard pour faire respecter cette note, nous pouvons vous fournir les éléments. De cette façon, les personnes lésées pourront voir leur situation réexaminée sans déplacer les agents satisfaits de leur affectation locale. Nous sommes conscients que cela pourrait générer des surnombres, mais nous demandons que la DDFIP 78 assume la responsabilité et donc les conséquences du non-respect de la note.

L'ENFIP est tellement vague dans la transmission des

informations, quand elle en transmet, que les rumeurs les plus folles circulent. Par exemple le déménagement de la DIRCOFI IDF à Montargis. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Enfin, revenons sur un sujet évoqué par les stagiaires, et les directeurs des établissements : le délai très court entre la parution du projet prévu le 7 mai et la date à laquelle nous devons rejoindre notre direction soit le 14 mai.

Pour les personnes qui changeront d'affectation pour rejoindre l'administration centrale ou une DNS, ils n'auront qu'une semaine ... UNE SEULE SEMAINE pour trouver un logement ?

On nous a répondu deux choses :

- Les personnes qui demandent ces services sont souvent déjà affectés en IDF donc, il faut trouver un logement de toute façon.

C'est faux, des collègues affectés en province ont postulé dans ces structures. Ce n'est pas la majorité, mais cela existe... Par ailleurs, entre une affectation à Cergy et une affectation à Noisy-Le-Grand, il y a une distance conséquente donc la nécessité de changer de lieu d'habitation pour éviter un allongement du temps de transport.

- Les personnes qui font les demandes le font en connaissance de cause... Cette réponse presque insolente renvoie la culpabilité de cette situation sur les stagiaires. C'est quand même le comble !! En tout premier lieu, comme **F.O.-DGFIP** l'a dénoncé à plusieurs reprises, le changement de calendrier et de procédure des affectations les pénalisent fortement par rapport à l'ancien système de mutations-affectations. Les stagiaires sont devant un dilemme : soit avoir une stabilité dans leur vie personnelle (à savoir un toit sur la tête, ce qui semble être le minimum), soit avoir un poste en administration centrale ou DNS. Les problèmes de logement en RIF génèrent déjà énormément de stress. Revenir au système précédent ou a minima avancer la sortie du mouvement à la mi-avril semble nécessaire.

Nous attaquons maintenant les problématiques de la scolarité.

D'un point de vue général, nous nous alarmons de nombreux dysfonctionnements de la scolarité : des erreurs ou mauvaises formulations au sein des fascicules ont été signalées aux chargés d'enseignements (un groupe a décidé de répertorier celles de ses propres fascicules au sein d'un fichier Calc). Nous pouvons également citer quelques situations ubuesques : à Clermont, deux groupes ont été regroupés suite à l'absence d'un enseignant, sauf que les deux groupes du même bloc fonction-

nel, ne devaient pas suivre la même séance de cours... C'est anecdotique, espérons que c'est une erreur qui ne va pas se reproduire. Mais cela reste symptomatique de la place de la formation dans notre administration, alors même que la direction avait été mise au courant par l'enseignant de la différence de cours à enseigner.

La qualité de la formation semble tellement être le dernier de vos soucis que vous préférez regrouper deux groupes, pour pouvoir dire que tout le monde a eu le même nombre d'heures, plutôt que de trouver une solution véritablement efficace (appeler un chargé d'enseignement ou un administratif (pour faire de la garde) en renfort ou essayer de trouver un autre créneau pour le cours).

Il y a une grande perte de motivation tant des stagiaires que du corps enseignant. Les enseignants sont blasés et ne motivent pas les stagiaires. Les stagiaires sont démotivés, ce qui conforte les enseignants dans leur lassitude. Ce cercle vicieux est contre-productif, alors que cette scolarité différente aurait pu amener à un cercle vertueux. Pour illustrer le mal-être des stagiaires, nombre d'entre eux, ayant fait la scolarité de contrôleurs, sont arrivés à Clermont extrêmement motivés avec les bons souvenirs de leur année à L'ENFiP. Ils n'attendent désormais plus qu'une seule chose : la fin de cette scolarité.

De plus, tous les stagiaires se sentent déconnectés de la réalité des services (il a bien été précisé « ce n'est pas encore la vraie vie, on se place avant la vraie vie, ici », dit un chargé d'enseignement).

Nous ne savons pas comment nous pourrions être prêts à prendre des fonctions de cadres A en mai, enfin en septembre, enfin on ne sait pas, dites-nous !

Tous sont d'accord pour dire que des durées insupportables et inchangeables de 3 heures pour la durée des cours ne sont pas adaptées. Certains cours nécessitent plus de 3 heures et d'autres moins. Nous disposons de plusieurs exemples aussi (comme le cours sur l'impôt sur la fiscalité immobilière dispensée en 1h30 et qui aurait pu user de 3h, voire 4h).

Concernant la comptabilité, beaucoup de stagiaires regrettent de ne pas avoir travaillé plus longuement sur les amortissements et les dépréciations. Ils se rendent compte en bloc fonctionnel, qu'ils ont de vraies lacunes.

Tous ont d'ailleurs l'impression que la partie socle de la scolarité est insuffisante et nécessite un rééquilibrage.

Les semaines thématiques sont profondément inadaptées et anti-pédagogiques. Les stagiaires n'ont pas le temps d'intégrer les notions que, déjà, on va plus loin dans le domaine. Ils ont même l'impression d'oublier ce qu'ils ont fait avant, notamment en comptabilité

durant le temps où ils ne s'exercent pas. Sur cette problématique, la semaine de présentation de l'accueil en GF est particulièrement décriée : le but était-il de trouver comment occuper l'espace dans l'emploi du temps ? Paradoxalement à ces semaines thématiques, les cours manquent d'approfondissement.

Beaucoup de camarades se plaignent du fait qu'au cours de cette semaine entière dédiée à un domaine, les enseignants reconnaissent que certaines notions seront développées mais plus tard... les stagiaires ont l'impression de ne jamais avoir un cours complet.

Après la décontextualisation de la partie socle, on passe au puzzle à reconstituer dans la partie bloc fonctionnel.

De plus, concernant les applications, nous nous félicitons du fait que l'ENFiP ait mis en place des bases permettant de travailler sur les applications métier. C'est cependant regrettable que pour le bloc GF, les applications soient vues durant une semaine différente du cours ; voir DDR3 avant d'avoir vu REC et RAR en GF-parts est bien dans la logique de la formation « rester incohérent, sinon ce n'est pas drôle ». Un exercice pratique dans la foulée du cours théorique semble bien plus efficace.

Voyons bloc par bloc, les reproches faits à la scolarité ;

Dans le bloc fonctionnel contrôle fiscal, les cours sont bien trop denses, il n'y a pas assez de temps de travail autonome ou personnel pour pouvoir intégrer les notions. Il y a un déséquilibre, un fossé énorme entre la partie socle et la partie bloc fonctionnel. Les stagiaires rentrent épuisés le soir par les 6 heures de concentration de la journée. Il semble compliqué pour eux, même s'ils n'ont pas de charges de famille, de se replonger dans les cours. Le mardi après-midi libéré jadis permettait ce travail personnel nécessaire. Il ne faut pas oublier que nous sommes passés d'une formation de carrière où on voyait un peu de tout pendant 4 mois, accompagnée d'une formation dominante de 7 mois où tout était développé à une formation socle de 4 mois où on n'a quasiment rien vu et un bloc fonctionnel de 4 mois où il faut rattraper le retard des 4 premiers mois et concentrer 7 en 4...

Les notions fondamentales sont vues trop rapidement par rapport au nombre important d'exercices à faire. Cela ne vaut pas pour la comptabilité, où les exercices sont capitaux pour la compréhension. Des sujets apparemment peu importants sont vus longuement et avec un souci du détail qui rend les cours peu intéressants. D'autres sujets considérés comme fondamentaux par les internes sont survolés, laissant un goût amer d'impréparation.

De plus, les éléments vus dans la formation socle, surtout la comptabilité, sont considérés comme totalement acquis et maîtrisés par les enseignants, ce qui n'est pas forcément le cas. Le temps de reformulation est trop ca-

dré, seul le créneau prévu y est consacré et pas d'autre possibilité de revenir sur des notions floues à un autre moment. Bref, il manque des séances de soutien avec possibilité de s'inscrire si on le souhaite.

La densité de ce bloc fonctionnel est d'autant plus décriée que la partie socle semble avoir été faite pour répondre à une commande d'heures et non une commande d'efficacité. Il faudrait réduire la partie socle, afin de rendre plus fluide, productive et moins dense la partie bloc fonctionnel. La formation des collègues affectés en PCRFP n'est pas adaptée et d'ores et déjà, les stagiaires pensent qu'ils ne pourront pas être opérationnels si le rythme actuel est maintenu et si certains sujets ne sont pas approfondis ou tout simplement étudiés.

En gestion fiscale, la plus grande problématique est le déséquilibre des blocs et de certains sujets. Pour exemple, en GF sur le mois de janvier, il y a eu un problème de calibrage selon le type d'affectation GF Particuliers ou professionnels.

Il y a un réel déséquilibre dans la densité et la technicité des cours enseignés entre les blocs CF et GF. En CF les cours sont denses et techniques et, en GF, nous avons l'impression qu'il a fallu trouver à nous occuper...

Le métier d'inspecteur en SIP/SIE n'est-il pas assez riche ? ou alors cyniquement, envisagez-vous déjà la disparition de ces services, vous évitant ainsi la peine de nous former convenablement ? La raison est peut être plus simple mais plus triste pour ce que représente la formation alors à vos yeux : la précipitation avec laquelle les cours ont été élaborés, ne vous ont pas laissé la possibilité de faire des blocs équilibrés et efficaces.

En SPL, les applications métier et les journées comptables fictives sont très appréciées. Ces dernières sont une excellente idée, mais nous regrettons qu'il n'y ait eu qu'un seul enseignant par groupe lors des séances sur les applicatifs. C'est évidemment trop peu et il est impossible d'accorder une attention individuelle, le niveau des stagiaires étant trop disparate. Les remarques touchent surtout les exercices qui sont trop nombreux et très longs, sans correction, parce que

visiblement inutile. Les évaluations formatives sont impossibles à réaliser dans le délai imparti.

De plus, il est très regrettable que la spécialité hospitalière ne soit pas enseignée. Nous avons entendu dire que les cours existent mais que devant le peu de personnes affectées en trésorerie hospitalière, la formation ne se fera pas en bloc fonctionnel mais à partir du 1^{er} septembre. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Il nous semblait que la raison de la modification de la scolarité était d'avoir un enseignement spécifique au poste occupé. Nous nous attachons sans doute trop au vœu d'une formation de qualité plutôt qu'à une logique budgétaire pour comprendre la démarche.

Mobiliser des enseignants pour quelques stagiaires ne vaut pas le coup, ou peut-être simplement le coût, surtout à la lecture de la note Programme d'audit de l'ENFIP.

Concernant la GPE, et contrairement à ce qui nous a été répondu au premier conseil de promo, les cours semblent loin d'être finalisés, nous attendons donc des explications. Nous tenons cette information d'un chargé d'enseignement...

Enfin pour finir, nous appelons votre attention sur le recrutement de l'administration centrale.

D'une part comme tous les ans, certains bureaux ne respectent pas pour les stagiaires de Clermont-Ferrand, le principe de la visio conférence pour les entretiens. Tous les ans nous vous récitons la même rengaine... pourquoi ne pas simplement envisager d'organiser les entretiens sur Clermont en faisant venir les chefs de bureaux sur une demie journée. ? Car manifestement, les instructions de la centrale ne sont pas appliquées par ses propres bureaux.

D'autre part, certains bureaux ont dit en entretien attendre les stagiaires pour le 1^{er} septembre et non le 14 mai...Un autre aurait même fait une demande pour intégrer les stagiaires dès le 1^{er} mai.... Peut-être, faudrait-il faire une formation à vos collègues sur les règles de gestion si la lecture des notes traitant le sujet est trop complexe (d'autant que la note fait 5 pages...).

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° matricule (ex N° AGORA) : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu